

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Musée et Show Room BUGATTI DORLISHEIM

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom PIOCHON

Prénom CHRISTOPHE

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

BUGATTI AUTOMOBILES SAS

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

4 3 3 8 7 3 4 3 7 0 0 0 1 9

Forme juridique Société par Actions Simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41 -a) : aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus	<p>Aménagement d'un parking ouvert au public de 87 places</p> <p>Gestion des eaux pluviales du projet soumis à al rubrique IOTA n°2.1.5.0. -2</p> <p>Géothermie de minime importance, déclaration code minier</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La société BUGATTI AUTOMOBILES projette la construction, sur le ban de Dorlisheim, d'un musée avec un show room sur une surface de 2170 m² accompagné d'un parking pour les visiteurs de 87 places. dans le cadre du projet, le parking employés existant sera légèrement étendu et déplacé en bordure est du site. Ce parking comprendra 122 places.

4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à construire un musée et un show room pour mettre en valeur le savoir faire de la marque historique BUGATTI.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase chantier comportera des travaux :

- pour le déplacement du parking des employés,
- la construction du musée,
- l'aménagement du parking visiteur,
- l'aménagement des voiries associées.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

la société BUGATTI AUTOMOBILES escompte, pour le musée une fréquentation d'environ 100 visiteurs par jour avec une présence simultanée d'au plus 50 personnes.

L'exploitation du musée BUGATTI pourra donc induire un trafic supplémentaire sur la RD392 de l'ordre de 50 à 100 véhicules par jour. Le trafic journalier sur la RD392 en 2018 avoisinait les 6 600 véhicules par jour. L'exploitation du musée conduirait donc à une augmentation du trafic d'au plus 1,5 %.

L'exploitation du musée et du show room sera à l'origine d'effluents de type sanitaire et domestique qui seront collectés et raccordés sur le réseau en place. ces eaux seront traitées sur la station d'épuration intercommunale de la Communauté de Communes de la région de Molsheim et Mutzig située à Molsheim. La pollution induite par l'exploitation de ce nouveau bâtiment sera au plus équivalente à 50 habitants et donc tout à fait admissible par cet ouvrage d'une capacité nominale de 32000 équivalents habitants.

Les eaux pluviales induite par le projet seront dans la mesure du possible infiltrées. une récupération de eaux de ruissellement de toiture en vue de leur réutilisation au niveau des sanitaire est à l'étude. Il est aussi envisagé la mise en œuvre de parkings favorisant l'infiltration des eaux pluviales (revêtement en concassé ou dalles végétalisées, selon le concept de la loi biodiversité de 2016).

Le chauffage du musée sera réalisé par intermédiaire d'une PAC sur sondes géothermiques à circuit fermé verticales.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à permis de construire.

Il devra faire l'objet d'un dossier de déclaration IOTA pour la gestion des eaux pluviales.

Il y aura une déclaration pour de la géothermie de minime importance.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Terrain d'emprise du projet	38 220 m ²
parking visiteurs	87 places
parking salariés	122 places
musée show room	2 170 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

1 rue d'Altorf
67120 DORLISHEIM

Coordonnées géographiques¹

Long. 07° 30' 10" E Lat. 48° 31' 29" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par la ZNIEFF de type II "milieux agricoles à Grands Hamster et à crapaud vert au Sud de la Bruche".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par la carte de bruit de la RD422 annexée à l'arrêté préfectoral du 19 octobre 2017.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La limite Nord est du site est signalée comme à "dominante humide". Les terrains concernés étant des terrains agricoles, des relevés pédologiques ont été réalisés pour vérifier la nature humide des sols et délimiter la zone humide. Le projet (le parking "saliés") n'impactera par la zone humide. Ces éléments sont précisés dans une annexe jointe au formulaire CERFA.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un petit secteur Nord Est du site est concerné par le PPRI de la Bruche approuvé le 28 novembre 2019. Cette partie du site est concernée par le zonage rouge claire du PPRI. Le projet sera situé en dehors de la zone couverte par le PPRI. Ces éléments sont visibles dans une annexe jointe au CERFA.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le périmètre de protection éloigné du captage AEP d'Altorf.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	le site Natura 2000 le plus proche est distant de près de 8 km du projet. il s'agit du site Natura 2000 du secteur alluvial -Rhin- Ried Bruche situé à l'Est Sud Est du projet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche est le site "du Massif des Vosges". Il est situé à un peu plus de 2 km au Sud du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le musée sera chauffé par l'intermédiaire d'une pompe à chaleur par sondes géothermiques circuit fermé verticales.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des relevés pédologiques ont été réalisés pour vérifier la nature humide des sols et délimiter la zone humide présumée sur la cartographie des zones à dominante humide. Le projet (parking "des salariés") n'impactera pas la zone humide. la société BUGATTI AUTOMOBILES à pris des mesures d'évitement en déplaçant le parking " des salariés" vers le Sud pour qu'il n'empiète plus sur la zone humide.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet impactera des terrains agricoles sur une surface de l'ordre de 2,7 ha. A noter que le projet préservera au 2/3 le verger en place.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un petit secteur Nord est du site est concerné par le PPRI de la Bruche approuvé le 28 novembre 2019. Cette partie du site est concerné par le zonage rouge claire du PPRI. Le projet sera situé en dehors de la zone couverte par le PPRI.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'exploitation du Musée BUGATTI pourra donc induire un trafic supplémentaire sur la RD 392 de l'ordre de 50 à 100 véhicules légers par jour. Le trafic journalier sur la RD392 en 2018 avoisinait les 6600 véhicules par jour. L'exploitation du musée entraînera donc a une augmentation du trafic d'au plus 1,5 %.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le terrain du projet est exposé aux bruits routiers de la RD422. L'indicateur de niveau de bruit calculé sur 24 heures Lden s'établit entre 65 et 50 dB(A). Rappelons que le projet ne prévoit que l'aménagement de parkings et d'un musée.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'exploitation du musée et du Show room sera à l'origine d'effluents de type sanitaire et domestique qui seront collectés et raccordés sur le réseau communal en place. ces eaux seront traitées sur la station d'épuration intercommunale de la Communauté de Communes de la région de Molsheim et Mutzig situé à Molsheim. La pollution induite par l'exploitation de ce nouveau bâtiment sera au plus équivalente à 50 habitants et est donc tout à fait admissible par cet ouvrage d'une capacité nominale de 32 000 équivalent habitants.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'exploitation du musée et de show room engendrera des déchets assimilables aux ordures ménagères qui feront l'objet d'une collecte par le service de collecte des déchets du Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Ordures de Molsheim, Mutzig et Environs</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles qui sont actuellement cultivées ne pourront plus l'être à l'avenir. Rappelons que le PLU de Dorlisheim classe les terrains du projet en zone AUXA qui est en zone d'urbanisation future destinées à accueillir des activités économiques.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Des sondages pédologiques ont été réalisés sur les terrains agricoles afin de vérifier le caractère humide des sols. La zone humide a pu être délimitée. Le parking des salariés a été déplacé vers le Sud du site afin de ne pas impacter cette zone humide. ces éléments sont présentés dans une annexe au présent formulaire CERFA.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de la société BUGATTI AUTOMOBILES qui vise à la création d'un musée et de 2 parking sur des terrains actuellement cultivés mais destinés par le PLU de Dorlisheim à accueillir des activités économiques, n'empiète sur aucune zone naturelle remarquable, ni ne conduit à la destruction de milieux naturels sensibles. le projet a été adapté afin de ne pas empiéter sur une zone humide (mesure d'évitement) et préservera au 2/3 le verger existant.

les eaux usées de type domestique seront collectées et traitées sur la station d'épuration intercommunale. Les eaux pluviales seront dans la mesure du possible infiltrées et pour partie collectées pour être réutilisées dans les sanitaires. Le projet ne présente que peu d'impact qui sont tous maîtrisés.

Sur ces bases, le projet peut être dispensé d'évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement ; plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
une annexe complémentaire comprenant : <ul style="list-style-type: none">- des cartes situant le projet vis à vis des enjeux environnementaux- le diagnostic zone humide réalisé- la situation du projet au regard de l'emprise de la zone humide et du PPRI de la Bruche

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

MOLSHEIM

le,

20.03.2020

Signature



Christophe Piochon



BUGATTI AUTOMOBILES SAS

1, Château Saint-Jean

Dorlisheim

67120 Molsheim

Tél. +33 3 88 04 56 00

Fax +33 3 88 04 56 29

SIRET : 433873437 00019

APE : 2910Z